

**ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE COMPÉTENCES
DES ÉTABLISSEMENTS DE L'OUTAOUAIS**

**REGROUPEMENT SECTORIEL
SERVICES PUBLICS ET
CONSTRUCTION**

Rapport préparé pour :

Emploi-Québec

Direction régionale de l'Outaouais

Février 2008

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
INTRODUCTION.....	7
1 – MÉTHODOLOGIE	9
TABLEAU 1.1 – REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EMPLOIS	9
2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'OUTAOUAIS	11
TABLEAU 2.1 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL	12
TABLEAU 2.2 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS)	13
TABLEAU 2.3 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	14
TABLEAU 2.4 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	15
TABLEAU 2.5 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	16
3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	17
TABLEAU 3.0 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS (NOMBRES).....	18
TABLEAU 3.1.1 – NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL	19
TABLEAU 3.1.1B – NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL, SELON LA MRC.....	20
TABLEAU 3.1.2 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS (EN DIMINUTION, STABLE OU EN AUGMENTATION).....	21
TABLEAU 3.2.1 – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	22
TABLEAU 3.2.1B – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DES SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	23

TABLEAU 3.2.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉS CONCERNANT L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DES SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	24
TABLEAU 3.2.2 – RAISONS DE L'EMBAUCHE DES NOUVEAUX TRAVAILLEURS	25
TABLEAU 3.2.3 – NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS SELON LA RAISON DE L'EMBAUCHE	26
TABLEAU 3.2.4 – SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	27
TABLEAU 3.2.5 – EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	28
TABLEAU 3.2.6 – COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE	29
TABLEAU 3.3 – EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	30
TABLEAU 3.4.1 – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	31
TABLEAU 3.4.1B – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DES SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	32
TABLEAU 3.4.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉS QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DES SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	33
TABLEAU 3.4.2 – CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	34
4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	35
TABLEAU 4.1 – PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	36
TABLEAU 4.1B – PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DES SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	37
TABLEAU 4.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉS QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL DES SERVICES PUBLICS ET CONSTRUCTION AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	38
TABLEAU 4.2 – MISES À PIED PRÉVUES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	39
TABLEAU 4.3 – DÉPARTS À LA RETRAITE AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	40
5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	41
TABLEAU 5.1 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	42
TABLEAU 5.2 – POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	43
TABLEAU 5.3 – DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	44
TABLEAU 5.4 – STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS	45
TABLEAU 5.5 – MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	46
6 – MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC	47

TABLEAU 6.1 - PROPORTION DES ÉTABLISSEMENTS QUI ONT EU RECOURS AUX MESURES ET SERVICES OFFERTS PAR EMPLOI-QUÉBEC AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	48
TABLEAU 6.2 - ÉTABLISSEMENTS INTÉRESSÉS À RECEVOIR DE L'INFORMATION SUR LES SERVICES OFFERTS PAR EMPLOI-QUÉBEC	49

ANNEXES.....51

ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE.....	53
ANNEXE 2 – DESCRIPTION DES REGROUPEMENTS SECTORIELS	61

INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Outaouais, réalisée par le Centre National de Sondage, filiale de Jolicoeur et Associés, pour le compte de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Outaouais. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. L'enquête a permis d'identifier 8047 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Outaouais (LIC). De ce nombre, 6180 ont accepté de répondre aux questions qui leurs étaient posées, dont 2454 établissements de cinq travailleurs et plus.

Les données sont présentées en six (6) sections :

- Section 1 : Méthodologie ;
- Section 2 : Description des établissements de l'Outaouais ;
- Section 3 : Évolution de l'emploi au cours des douze **derniers** mois ;
- Section 4 : Évolution de l'emploi au cours des douze **prochains** mois ;
- Section 5 : Gestion des ressources humaines ;
- Section 6 : Mesures et services d'Emploi-Québec.

NOTE : LES REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS SECTORIELS.

NOTE : DANS LES SECTIONS 3 À 6, TOUS LES TABLEAUX CONTIENNENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ (5) TRAVAILLEURS ET PLUS.

1 – MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Outaouais se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus de l'Outaouais.

Un pré-test du questionnaire français a été effectué les 9, 10 et 11 octobre 2007 auprès de 96 établissements dans le but de s'assurer du bon déroulement du questionnaire. De ce nombre, 63 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 33 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus. Un pré-test de la version anglaise du questionnaire a été effectué du 19 au 24 octobre 2007 auprès de 38 établissements. De ce nombre, 25 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 13 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 12 octobre 2007 au 15 janvier 2008 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Outaouais. Des 6180 entrevues téléphoniques complétées, 5634 ont été administrées en français et 546 en anglais. Le temps moyen d'entrevue s'est avéré être d'environ 14 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,25 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues et des données recueillies, de l'écoute a été effectuée par les superviseurs tout au long de la collecte, en plus d'une validation d'au moins 10 % de toutes les entrevues.

L'échantillon a été pondéré pour corriger la non-réponse selon la région (quatre (4) MRC et une (1) ville), le nombre de travailleurs (quatre (4) catégories) et le regroupement sectoriel (douze (12) regroupements sectoriels). Les données pondérées permettent de refléter l'importance relative de ces trois variables, elles représentent donc adéquatement la situation de l'emploi dans la région de l'Outaouais. Dans les tableaux, « N » représente le nombre pondéré d'établissements, de postes ou travailleurs concernés, tandis que « N non-pondéré » fait référence au nombre de répondants. Ces chiffres peuvent varier d'un tableau à l'autre en fonction des réponses manquantes à certaines questions. Les pourcentages présentés sont calculés sur la base des réponses valides à chacune des questions.

Tableau 1.1 – Représentativité des établissements et des emplois

Le tableau ci-contre indique la part en pourcentage des établissements interrogés par rapport à la population cible constituée de tous les établissements inscrits à la Listes des Industries et Commerces (LIC) de l'Outaouais. Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais selon les trois critères suivants : la municipalité régionale de comté, la taille des établissements ainsi que le regroupement sectoriel.

		Services publics et construction		
		Services publics et construction	Autres secteurs d'activités	Total
		Établissements	Établissements	Établissements
		%	%	%
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	84,3%	84,7%	84,6%
	Gatineau (ville)	76,9%	74,4%	74,6%
	Les-Collines-de-l'Outaouais	75,9%	73,4%	73,8%
	La Vallée-de-la-Gatineau	83,7%	82,0%	82,1%
	Pontiac	85,7%	81,6%	81,8%
Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés	0 à 4 travailleur(s)	76,6%	78,3%	78,2%
	5 à 19 travailleurs	82,7%	74,8%	75,4%
	20 à 49 travailleurs	78,3%	74,5%	74,7%
	50 travailleurs et plus	75,0%	70,9%	71,1%
Secteur d'activité	Agroalimentaire	---	85,5%	85,5%
	Forêt, bois et papier	---	77,5%	77,5%
	Fabrication et autres secteurs de fabrication	---	80,8%	80,8%
	Services publics et construction	78,4%	---	78,4%
	Commerce de gros et de détail	---	76,6%	76,6%
	Information	---	65,5%	65,5%
	Finances, assurances et services immobiliers	---	70,3%	70,3%
	Transport et entreposage	---	80,1%	80,1%
	Arts et spectacles, loisirs et hébergement, restauration	---	76,1%	76,1%
	Services professionnels, scientifiques et techniques	---	75,3%	75,3%
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	---	72,3%	72,3%
	Services administratifs, services de soutien et services de gestion, autres services	---	81,2%	81,2%
	Total	78,4%	76,7%	76,8%

2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'OUTAOUAIS

Tous les tableaux présentés dans cette section sont produits à partir des données recueillies auprès de **tous** les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Outaouais. La section contient les tableaux suivants :

- Les établissements selon le regroupement sectoriel (tableau 2.1) ;
- Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (tableau 2.2) ;
- Les établissements selon la MRC (tableau 2.3) ;
- Les établissements selon la forme juridique (tableau 2.4) ;
- Les établissements selon leur dépendance (tableau 2.5).

Tableau 2.1 - Répartition des établissements selon le regroupement sectoriel

Le tableau 2.1 présente la répartition dans les MRC, selon le nombre de travailleurs ainsi que dans l'ensemble de la région de l'Outaouais, des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel services publics et construction et dans les autres regroupements sectoriels.

On observe que 7,6 % des établissements sondés dans la région de l'Outaouais œuvrent dans le regroupement sectoriel services publics et construction. Une importante proportion de ces établissements se situe dans la MRC Les-Collines-de-l'Outaouais (17 %).

		Services publics et construction			
		Services publics et construction	Autres secteurs d'activités	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	6,1%	93,9%	833	705
	Gatineau (ville)	7,5%	92,5%	5433	4053
	Les-Collines-de-l'Outaouais	17,1%	82,9%	462	341
	La Vallée-de-la-Gatineau	6,4%	93,6%	675	554
	Pontiac	5,4%	94,6%	644	527
Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés	0 à 4 travailleur(s)	8,1%	91,9%	4766	3725
	5 à 19 travailleurs	7,4%	92,6%	2266	1709
	20 à 49 travailleurs	6,9%	93,1%	669	500
	50 travailleurs et plus	4,6%	95,4%	346	246
	Total	7,6%	92,4%	8047	6180

Tableau 2.2 - Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

Le tableau 2.2 rend compte de la répartition des établissements selon le plus grand nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois. Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés					
		0 à 4 travailleur(s)	5 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 travailleurs et plus	Total	
		%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	62,6%	27,3%	7,5%	2,6%	615	482
	Autres secteurs d'activités	58,9%	28,2%	8,4%	4,4%	7432	5698
	Total	59,2%	28,2%	8,3%	4,3%	8047	6180

La majorité des établissements de ce regroupement sectoriel comptent moins de quatre travailleurs (63 %).

Services publics et construction

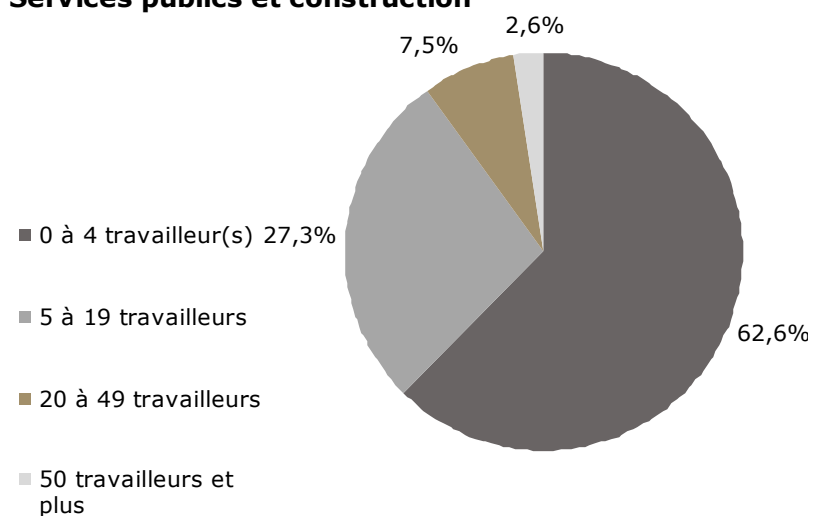


Tableau 2.3 - Répartition des établissements selon la MRC

Le tableau 2.3 présente la répartition des établissements selon la MRC. Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais. Le graphique représente quant à lui la proportion des établissements de l'Outaouais se trouvant dans chacune des MRC.

C'est dans la ville de Gatineau que le regroupement sectoriel services publics et construction est le plus représenté (66 %).

		Municipalité régionale de comté (MRC)						
		Papineau	Gatineau (ville)	Les-Collines-de-l'Outaouais	La Vallée-de-la-Gatineau	Pontiac	Total	
		%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	8,3%	66,2%	12,8%	7,0%	5,7%	615	482
	Autres secteurs d'activités	10,5%	67,6%	5,2%	8,5%	8,2%	7432	5698
	Total	10,4%	67,5%	5,7%	8,4%	8,0%	8047	6180

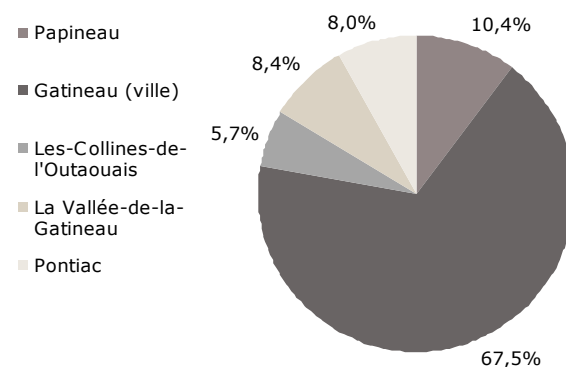
Répartition des établissements selon la MRC

Tableau 2.4 – Répartition des établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans le tableau 2.4. Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Le regroupement sectoriel services publics et construction compte essentiellement des établissements de deux types : des entreprises individuelles enregistrées au REQ (41 %) ainsi que des compagnies (51 %).

		Type d'établissement (forme juridique)									Total	
		Une compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)	Une coopérative	Une entreprise individuelle (enregistrée au REQ)	Une entreprise individuelle (non enregistrée : travailleur autonome ou indépendant)	Une personne morale à but non lucratif	Un établissement du gouvernement fédéral	Un établissement du gouvernement provincial	Un établissement du gouvernement municipal	Autre forme juridique	N	N (Non pondéré)
		%	%	%	%	%	%	%	%	%		
Services publics et construction	Services publics et construction	51,1%	1,0%	41,2%	5,3%	---	---	,2%	,2%	1,0%	615	482
	Autres secteurs d'activités	35,4%	1,5%	33,0%	9,6%	9,6%	,8%	4,5%	1,7%	3,9%	7432	5698
	Total	36,6%	1,5%	33,6%	9,3%	8,9%	,8%	4,1%	1,6%	3,7%	8047	6180

Tableau 2.5 – Répartition des établissements selon la dépendance

La répartition des établissements selon la dépendance est exposée au tableau 2.5. Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Près de 90 % des établissements issus du regroupement sectoriel services publics et construction sont des établissements uniques (sans succursale).

		Type d'établissement (dépendance)					
		Établissement unique (sans succursale)	Siège social	Succursale	Filiale	Total	
		%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	89,9%	5,4%	3,6%	1,1%	615	482
	Autres secteurs d'activités	77,5%	4,7%	15,7%	2,1%	7432	5698
	Total	78,5%	4,8%	14,7%	2,0%	8047	6180

3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Note : Dans les sections 3 et suivantes, tous les tableaux contiennent uniquement les données récoltées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus. Tous les prochains tableaux excluent donc les 4767 établissements de moins de cinq travailleurs recensés dans le cadre de cette enquête.

Cette section présente les tableaux concernant l'évolution de l'emploi dans les établissements de l'Outaouais au cours des douze **derniers** mois, et contient les tableaux suivants :

- Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés (nombres) (3.0) ;
- Nombre maximal de travailleurs rémunérés (tableaux 3.1.1 et 3.1.1b) ;
- Évolution du nombre de travailleurs rémunérés (diminution, stable ou en augmentation) (tableau 3.1.2) ;
- Embauche de nouveaux travailleurs (tableaux 3.2.1, 3.2.1 b et 3.2.1 c) ;
- Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs (tableau 3.2.2) ;
- Nombre de travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche (tableau 3.2.3) ;
- Profil des candidats embauchés – scolarité exigée (tableau 3.2.4) ;
- Profil des candidats embauchés – expérience exigée (tableau 3.2.5) ;
- Profil des candidats embauchés – compétences et connaissances exigées (tableau 3.2.6) ;
- Embauche de travailleurs immigrants (tableau 3.3) ;
- Difficultés de recrutement (tableaux 3.4.1, 3.4.1 b et 3.4.1 c) ;
- Cause des difficultés de recrutement (tableau 3.4.2).

Tableau 3.0 – Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés (nombres)

Le tableau 3.0 indique le nombre d'établissements présents dans chacun des regroupements effectués en fonction du nombre de travailleurs.

Le regroupement sectoriel des services publics et de la construction compte 615 établissements, dont 385 établissements embauchant quatre travailleurs ou moins. Notons que seulement 16 établissements de ce regroupement sectoriel embauchent plus de 50 travailleurs.

		Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés					Total
		0 à 4 travailleur(s)	5 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 travailleurs et plus		
		Nb d'établissements	Nb d'établissements	Nb d'établissements	Nb d'établissements	N	
Services publics et construction	Services publics et construction	385	168	46	16	615	482
	Autres secteurs d'activités	4382	2098	623	329	7432	5698
	Total	4767	2266	669	345	8047	6180

Tableau 3.1.1 – Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois selon le regroupement sectoriel, à temps plein ou à temps partiel

Le tableau 3.1.1 fait état du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois. Le nombre de travailleurs est indiqué pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels de l'Outaouais, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Le regroupement services publics et construction embauchait 4 795 travailleurs au cours des douze derniers mois dont 4 213 occupait des emplois à temps plein.

		Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois		Nombre de travailleurs rémunérés à temps plein (30 hres ou plus/semaine)	Nombre de travailleurs rémunérés à temps partiel (moins de 30 hres/semaine)
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs
Services publics et construction	Services publics et construction	4795	3756	4213	566
	Autres secteurs d'activités	97519	67467	58559	24437
	Total	102314	71223	62772	25004

Note : Les nombres de travailleurs présentés dans le tableau 3.1.1 sont les meilleures estimations possibles à partir des données qui furent récoltées. Certains établissements n'ayant pas fourni l'information relative au nombre de travailleurs à temps plein ou à temps partiel, la somme des travailleurs à temps plein et à temps partiel ne correspond pas exactement au nombre total de travailleurs présenté.

Tableau 3.1.1b – Nombre maximal de travailleurs rémunérés dans le regroupement sectoriel services publics et construction au cours des douze derniers mois, à temps plein ou à temps partiel, selon la MRC

Le tableau 3.1.1b fait état du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois pour le regroupement sectoriel services publics et construction. Le nombre de travailleurs est indiqué pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels de l'Outaouais, et pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

On constate que le regroupement sectoriel services publics et construction embauche beaucoup plus de travailleurs à temps plein que de travailleurs à temps partiel. La ville de Gatineau est celle qui embauche le plus de travailleurs du regroupement sectoriel services publics et construction.

		Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois		Nombre de travailleurs rémunérés à temps plein (30 hres ou plus/semaine)	Nombre de travailleurs rémunérés à temps partiel (moins de 30 hres/semaine)
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	151	151	143	8
	Gatineau (ville)	4197	3203	3672	510
	Les-Collines-de-l'Outaouais	214	187	206	8
	La Vallée-de-la-Gatineau	156	147	133	23
	Pontiac	77	68	59	18
	Total	4795	3756	4213	566

Tableau 3.1.2 – Évolution du nombre de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois (en diminution, stable ou en augmentation)

Le tableau 3.1.2 fait état de l'évolution du nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

		Évolution du nombre de travailleurs (au cours des douze derniers mois)				
		En croissance	Stable	En décroissance	Total	
		%	%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	31,5%	55,8%	12,7%	228	185
	Autres secteurs d'activités	23,6%	65,7%	10,8%	3020	2245
	Total	24,1%	65,0%	10,9%	3247	2430

Au cours des douze derniers mois, 32 % des établissements du regroupement sectoriel services publics et construction ont connu une augmentation du nombre de travailleurs. Cette proportion est supérieure dans ce regroupement sectoriel comparativement aux autres regroupements sectoriels (24 %). Plus de la moitié (56 %) des établissements de ce regroupement sectoriel estiment toutefois que leur nombre de travailleurs est demeuré stable.

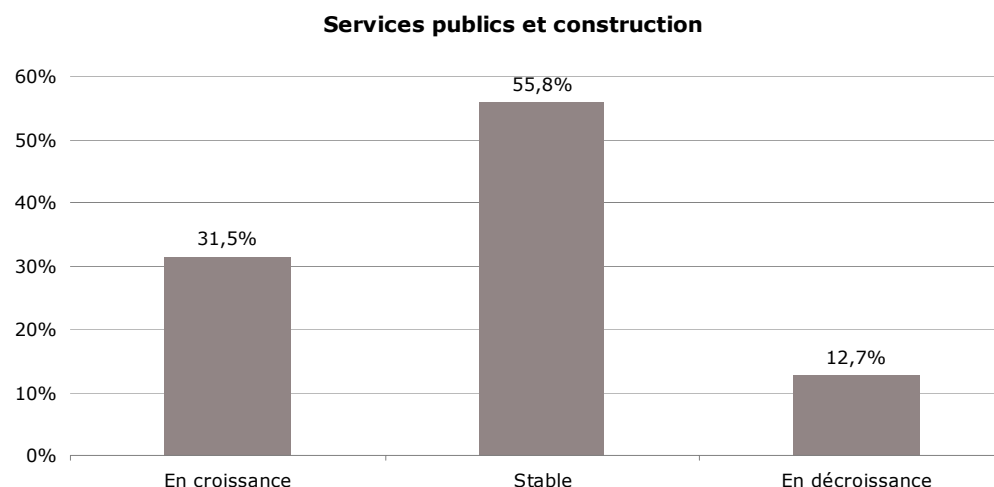


Tableau 3.2.1 – Embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.2.1 présente la proportion d'établissements ayant embauché des nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois ainsi que le nombre de travailleurs embauchés. Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs embauchés	Nombre de travailleurs embauchés non-pondéré
		%	%		
Services publics et construction	Services publics et construction	71,0%	29,0%	1238	968
	Autres secteurs d'activités	80,2%	19,8%	17051	12612
	Total	79,6%	20,4%	18288	13580

On observe que 71 % des établissements sondés ont déclaré avoir embauché des nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui représente 1 238 nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel services publics et construction. La proportion des établissements qui ont embauché de nouveaux travailleurs est légèrement plus faible dans les MRC de Pontiac (63 %) et de Papineau (64 %).

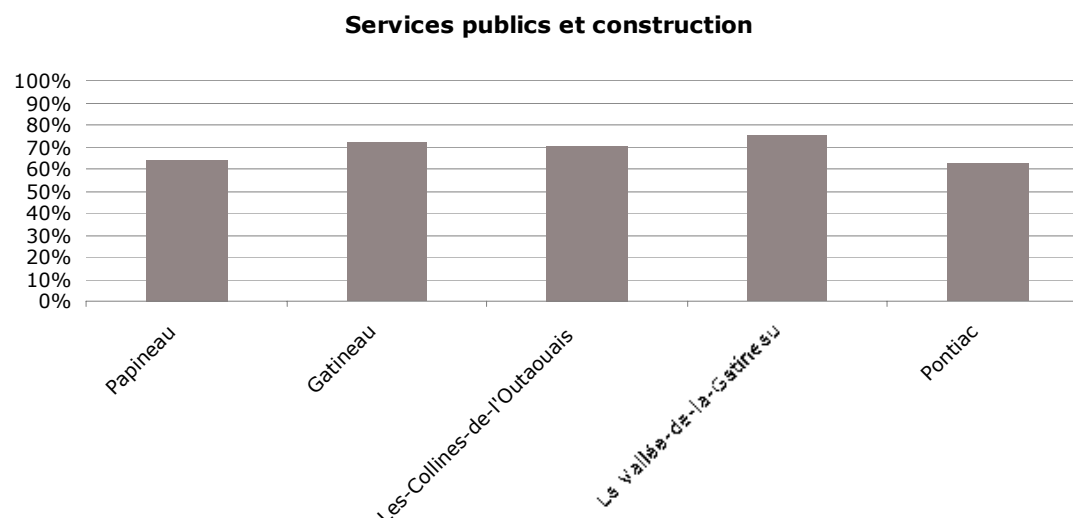


Tableau 3.2.1b – Embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel des services publics et construction au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.2.1b présente la proportion d'établissements ayant embauché des nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, ainsi que le nombre de travailleurs embauchés par les établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel services publics et construction. Les données sont affichées selon les différentes MRC de la région de l'Outaouais ainsi que pour l'ensemble du regroupement sectoriel services publics et construction.

Les établissements de ce regroupement sectoriel établis dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ont effectué légèrement plus d'embauche (75 %), comparativement à l'ensemble du territoire de l'Outaouais (71 %).

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs embauchés	Nombre de travailleurs embauchés non-pondéré
		%	%		
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	64,3%	35,7%	38	38
	Gatineau (ville)	71,8%	28,2%	1095	837
	Les-Collines-de-l' Outaouais	70,1%	29,9%	32	26
	La Vallée-de-la-Gatineau	74,8%	25,2%	38	36
	Pontiac	62,5%	37,5%	35	31
	Total	71,0%	29,0%	1238	968

Tableau 3.2.1c – CNP les plus souvent mentionnés concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel des services publics et construction au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.2.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnés concernant l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

		Nombre de mentions du CNP
CNP	7611 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	46
	7271 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	39
	7241 Électriciens/électriciennes (sauf industriels et réseaux)	18
	7411 Conducteurs/conductrices de camions	17
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	13
	7281 Briqueteurs-maçons/briqueteuses-maçonnes	10
	7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	7
	7441 Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement	7
	7284 Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	6
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	6

Tableau 3.2.2 – Raisons de l'embauche des nouveaux travailleurs

Le tableau 3.2.2 présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver l'embauche de nouveaux travailleurs qui occuperont un même poste, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Raisons de l'embauche (choix multiples)			
		Roulement de personnel	Remplacement à la suite d'une prise de retraite	Création d'un nouveau poste	Autre raison
		%	%	%	%
Services publics et construction	Services publics et construction	45,0%	3,3%	42,6%	18,9%
	Autres secteurs d'activités	67,5%	3,8%	24,5%	14,7%
	Total	66,2%	3,7%	25,5%	14,9%

Dans le regroupement sectoriel services publics et construction, les deux principales raisons qui incitent les établissements à embaucher sont le roulement de personnel (45 %) et la création d'un nouveau poste (43 %). Notons que la proportion des établissements qui recrutent à cause du roulement de personnel est moindre dans le regroupement sectoriel services publics et construction (45 %) que dans l'ensemble des autres regroupements sectoriels (66 %).

Tableau 3.2.3 – Nombre de travailleurs embauchés au cours des douze derniers mois selon la raison de l'embauche

Le tableau 3.2.3 expose le nombre de travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche. Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Dans le regroupement sectoriel des services publics et de la construction, 576 travailleurs ont été embauchés au cours des douze derniers mois en raison du roulement de personnel, 348 travailleurs embauchés ont été recrutés en vue de la création de nouveaux postes, et 15 travailleurs ont été engagés en raison de départs à la retraite.

		Roulement de personnel		Départs à la retraite		Nouveau poste	
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré
Services publics et construction	Services publics et construction	576	454	15	12	348	277
	Autres secteurs d'activités	14056	10488	280	190	2910	2131
	Total	14632	10942	296	202	3258	2408

Note : Certains établissements n'ayant pas fourni l'information relative aux raisons de l'embauche de certains travailleurs, la somme des travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche ne correspond pas exactement au nombre total de travailleurs embauchés présenté au tableau 3.2.1.

Tableau 3.2.4 – Scolarité minimale exigée à l'embauche

Le tableau 3.2.4 affiche la répartition des niveaux de scolarité exigés à l'embauche au cours des douze derniers mois. Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Les établissements du regroupement sectoriel services publics et construction exigent principalement un DES lors de l'embauche (33 %), ou n'exigent aucun diplôme (27 %). Notons que seulement 2 % des établissements de ce regroupement sectoriel demandent une formation universitaire.

		Scolarité minimale exigée à l'embauche								
		Aucun diplôme	Secondaire III	DES	DEP	ASP	AEP	DEC/ général	DEC/ technique	Bacc. et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%
Services publics et construction	Services publics et construction	27,1%	13,9%	32,5%	17,7%	1,0%	---	,5%	5,4%	1,9%
	Autres secteurs d'activités	37,2%	4,0%	26,3%	6,7%	,5%	,3%	3,8%	9,9%	11,4%
	Total	36,6%	4,5%	26,7%	7,3%	,5%	,2%	3,6%	9,6%	10,9%

Tableau 3.2.5 – Expérience minimale exigée à l'embauche

Le tableau 3.2.5 apporte un éclairage sur l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des diverses fourchettes d'expérience qui sont exigées pour les postes comblés au cours des douze derniers mois. Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Près de 62 % des établissements n'exigent aucune expérience dans le regroupement sectoriel services publics et construction.

		Expérience minimale exigée à l'embauche		
		Aucune expérience	Moins d'un an	De 1 à 3 ans
		%	%	%
Services publics et construction	Services publics et construction	61,8%	1,6%	21,5%
	Autres secteurs d'activités	61,6%	5,2%	21,8%
	Total	61,6%	5,0%	21,8%

Tableau 3.2.6 – Compétences et connaissances exigées à l'embauche

Le tableau 3.2.6 présente les compétences et connaissances exigées à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné exiger ce type de compétence. Un employeur peut exiger plus d'une compétence ou connaissance à l'embauche pour un même poste, ainsi les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Notons que lors de l'embauche, 50 % des établissements du regroupement sectoriel services publics et construction recherchent des compétences techniques, et 34 % demandent des compétences interpersonnelles.

		Compétences et connaissances exigées à l'embauche (choix multiples)							
		Aucune compétence	Compétences de base	Compétences techniques	Compétences interpersonnelles	Connaissances linguistiques	Connaissances en informatique	Connaissances en gestion	Autres compétences et connaissances
		%	%	%	%	%	%	%	%
Services publics et construction	Services publics et construction	11,7%	2,7%	50,0%	33,8%	5,2%	4,8%	3,5%	15,2%
	Autres secteurs d'activités	12,6%	7,4%	38,4%	44,1%	12,4%	7,6%	2,2%	7,7%
	Total	12,5%	7,2%	39,1%	43,6%	12,0%	7,4%	2,3%	8,1%

Tableau 3.3 – Embauche de travailleurs immigrants

Le tableau 3.3 rend compte de l'embauche de travailleurs immigrants ainsi que du nombre de travailleurs embauchés. Les données sont affichées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

On remarque que 10 % des établissements ont embauché des travailleurs immigrants dans le regroupement sectoriel services publics et construction, contre 16 % dans les autres regroupements sectoriels. Ainsi, 52 travailleurs immigrants ont été embauchés au cours des douze derniers mois dans le regroupement sectoriel services publics et construction en Outaouais.

		Embauche de travailleurs immigrants (au cours des douze derniers mois)					
		Oui	Non	Total		Nombre de travailleurs immigrants	Nombre de travailleurs immigrants non-pondéré
		%	%	N	N (Non pondéré)		
Services publics et construction	Services publics et construction	10,1%	89,9%	230	187	52	40
	Autres secteurs d'activités	16,0%	84,0%	2973	2211	1262	894
	Total	15,5%	84,5%	3203	2398	1314	934

Tableau 3.4.1 – Difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.4.1 expose la proportion des établissements de l'Outaouais qui ont rencontré des difficultés de recrutement. Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Près des deux tiers des établissements (66 %) n'ont eu aucune difficulté de recrutement au cours des douze derniers mois dans le regroupement sectoriel services publics et construction.

		Difficultés de recrutement (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	34,2%	65,8%	228	185
	Autres secteurs d'activités	33,5%	66,5%	3021	2246
	Total	33,6%	66,4%	3249	2431

Tableau 3.4.1b – Difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel des services publics et construction au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.4.1b expose la proportion des établissements de l'Outaouais qui ont rencontré des difficultés de recrutement parmi les établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel services publics et construction. Les résultats sont ventilés selon les différentes MRC de l'Outaouais ainsi que pour l'ensemble du regroupement sectoriel services publics et construction.

La MRC de Pontiac est celle où la proportion d'établissements ayant eu des difficultés de recrutement au sein du regroupement sectoriel services publics et construction est la plus forte, avec 38 %.

		Difficultés de recrutement (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	21,4%	78,6%	14	14
	Gatineau (ville)	35,5%	64,5%	176	138
	Les-Collines-de-l'Outaouais	30,1%	69,9%	16	13
	La Vallée-de-la-Gatineau	32,9%	67,1%	13	12
	Pontiac	37,5%	62,5%	9	8
	Total	34,2%	65,8%	228	185

Tableau 3.4.1c – CNP les plus souvent mentionnés quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel des services publics et construction au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.4.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnés quant aux difficultés de recrutement de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

		Nombre de mentions du CNP
CNP	7271 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	18
	7611 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	17
	7241 Électriciens/électriciennes (sauf industriels et réseaux)	10
	7284 Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	10
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	8
	7281 Briqueteurs-maçons/briqueteuses-maçonnes	7
	7441 Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement	5
	7291 Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	4
	9496 Peintres et enduiseurs/enduiseuses - secteur industriel	4
	7265 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	2

Tableau 3.4.2 – Causes des difficultés de recrutement rencontrées

Le tableau 3.4.2 rend compte des causes ayant engendré des difficultés de recrutement. Onze causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête ; le tableau indique la proportion des établissements ayant rencontré chacune de ces difficultés lors du recrutement. Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Dans le regroupement sectoriel services publics et construction, les principales raisons qui expliquent les difficultés de recrutement sont le manque de candidats qualifiés (47 %), expérimentés (30 %) ou compétents (23 %).

		Causes des difficultés de recrutement (choix multiples)										
		Durée du travail (saisonnier ou temporaire)	Lieu de travail (éloigné ou isolé)	Salaire	Milieu de travail	Horaire de travail	Manque de candidats qualifiés (formation)	Manque de candidats expérimentés (expérience)	Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	Lacunes dans les qualités personnelles	Connaissances linguistiques	Autres
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Services publics et construction	Services publics et construction	4,7%	1,8%	5,5%	,9%	3,0%	47,4%	30,3%	22,9%	10,2%	---	35,5%
	Autres secteurs d'activités	5,0%	11,5%	16,5%	1,2%	13,0%	38,6%	21,7%	17,3%	6,9%	3,0%	37,9%
	Total	4,9%	10,8%	15,7%	1,2%	12,3%	39,2%	22,3%	17,6%	7,1%	2,8%	37,8%

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

Cette section présente les tableaux concernant l'évolution de l'emploi dans les établissements du regroupement services publics et construction au cours des douze **prochains** mois, et contient les tableaux suivants :

- Les prévisions d'embauche (tableau 4.1, 4.1 b et 4.1 c) ;
- Les prévisions de mises à pied (tableau 4.2) ;
- Les prévisions de départs à la retraite (tableau 4.3).

Tableau 4.1 – Prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.1 étale la proportion des établissements qui prévoient embaucher des nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois, ainsi que le nombre de travailleurs à être embauchés. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

Plus de la moitié des établissements du regroupement sectoriel services publics et construction (54 %) prévoient embaucher des nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois. Cette proportion est légèrement inférieure aux autres regroupements sectoriels puisque 60 % des établissements des autres regroupements sectoriels pensent engager des nouveaux travailleurs.

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs à être embauchés	Nombre de travailleurs à être embauchés non-pondéré
		%	%		
Services publics et construction	Services publics et construction	54,1%	45,9%	419	327
	Autres secteurs d'activités	60,4%	39,6%	7593	5714
	Total	60,0%	40,0%	8012	6041

Tableau 4.1b – Prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel des services publics et construction au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.1b indique la proportion des établissements qui prévoient embaucher des nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs à être embauchés dans le regroupement sectoriel services publics et construction. Les données sont présentées en fonction des MRC de l'Outaouais.

Notons que c'est dans la ville de Gatineau que la proportion d'établissements ayant des intentions d'embauche est la plus forte (60 %).

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs à être embauchés	Nombre de travailleurs à être embauchés non-pondéré
		%	%		
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	27,3%	72,7%	4	4
	Gatineau (ville)	59,9%	40,1%	381	295
	Les-Collines-de-l'Outaouais	48,6%	51,4%	26	21
	La Vallée-de-la-Gatineau	19,3%	80,7%	5	5
	Pontiac	42,9%	57,1%	2	2
	Total	54,1%	45,9%	419	327

Tableau 4.1c – CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel des services publics et construction au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

		Nombre de mentions du CNP
CNP	7611 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	25
	7271 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	22
	7241 Électriciens/électriciennes (sauf industriels et réseaux)	8
	7291 Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux	8
	7284 Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	6
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	6
	7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	5
	7411 Conducteurs/conductrices de camions	4
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	4
	2234 Estimateurs/estimatrices en construction	4

Tableau 4.2 – Mises à pied prévues au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.2 présente la proportion des établissements ayant mentionné l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par les mises à pied. Les données sont exposées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

La proportion des établissements ayant l'intention d'effectuer des mises à pied est très supérieure dans le regroupement sectoriel services publics et construction (30 %) comparativement aux autres regroupements sectoriels (8 %). Ainsi, le regroupement sectoriel services publics et construction anticipe la mise à pied de 316 travailleurs au cours des douze prochains mois.

		Mises à pied (au cours des douze prochains mois)		Mises à pied (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de mises à pieds prévues	Nombre de mises à pied prévues non-pondéré
		%	%		
Services publics et construction	Services publics et construction	29,8%	70,2%	316	264
	Autres secteurs d'activités	8,4%	91,6%	988	782
	Total	9,8%	90,2%	1304	1046

Tableau 4.3 – Départs à la retraite au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.3 rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois, le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs retraités qui seront remplacés. Les données sont exposées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

Le regroupement sectoriel services publics et construction compte près de 12 % des établissements qui prévoient des départs à la retraite au cours des douze prochains mois. Les établissements de ce regroupement sectoriel prévoient que 48 travailleurs partiront à la retraite et que 39 d'entre eux seront remplacés.

		Départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)		Départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)		Remplacements de départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de départs à la retraite prévus	Nombre de départs à la retraite prévus non-pondéré	Nombre de remplacements prévus	Nombre de remplacements prévus non-pondéré
		%	%				
Services publics et construction	Services publics et construction	11,5%	88,5%	48	37	39	30
	Autres secteurs d'activités	10,5%	89,5%	612	439	539	386
	Total	10,6%	89,4%	660	476	578	416

		Taux de remplacement
Services publics et construction	Services publics et construction	80,3%
	Autres secteurs d'activités	85,8%
	Total	85,4%

Note : Dû à la pondération, les taux de remplacement ne peuvent être retrouvés directement en faisant le ratio du nombre de remplacement par rapport au nombre de départ à la retraite prévus.

5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cette section présente les données concernant la gestion des ressources humaines au sein des établissements enquêtés, et contient les tableaux suivants :

- La présence d'un responsable des ressources humaines (tableau 5.1) ;
- Les politiques de gestion des ressources humaines (tableau 5.2) ;
- Les difficultés en matière de gestion des ressources humaines (tableau 5.3) ;
- Les stratégies d'affaires envisagées au cours des douze prochains mois (tableau 5.4) ;
- Les moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite (tableau 5.5).

Tableau 5.1 - Répartition des établissements selon la présence d'un responsable des ressources humaines

Le tableau 5.1 montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacré à la gestion des ressources humaines. Les résultats sont présentés pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Employé responsable de la gestion des ressources humaines				Pourcentage moyen de la tâche du responsable des ressources humaines effectivement consacrée à la GRH
		Oui	Non	Total		
		%	%	N	N (Non pondéré)	
Services publics et construction	Services publics et construction	55%	45%	230	187	24,9%
	Autres secteurs d'activités	56%	44%	3043	2262	36,7%
	Total	56%	44%	3273	2449	35,9%

Plus de la moitié des établissements du regroupement sectoriel services publics et construction ont un responsable de la gestion des ressources humaines (55 %). Cette proportion est semblable dans les autres regroupements sectoriels.

Tableau 5.2 – Politiques de gestion des ressources humaines

Le tableau 5.2 rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer une politique donnée de gestion des ressources humaines. Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, et pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Les deux politiques les plus courantes dans les établissements du regroupement sectoriel services publics et construction sont la politique d'accueil et d'entraînement à la tâche (48 %) ainsi que la politique des salaires et avantages sociaux (43 %).

		Politiques de gestion des ressources humaines (choix multiples)										Total	
		Programme d'aide aux employés	Politique de recrutement et de sélection	Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche	Politique d'évaluation de rendement des employés	Politique des salaires et avantages sociaux	Politique de description des tâches	Politique de formation	Politique de mise à la retraite	Aucune	Autres	N	N (Non pondéré)
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%		
Services publics et construction	Services publics et construction	19,4%	26,2%	47,9%	36,0%	43,2%	40,5%	42,0%	15,7%	32,6%	7,5%	225	183
	Autres secteurs d'activités	33,4%	46,4%	68,1%	62,0%	59,7%	68,2%	62,8%	20,6%	16,5%	4,1%	3018	2243
	Total	32,4%	45,0%	66,7%	60,2%	58,6%	66,3%	61,3%	20,3%	17,6%	4,3%	3243	2426

Tableau 5.3 – Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

Le tableau 5.3 affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné faire face à une difficulté donnée en matière de ressources humaines. Un employeur pouvant faire face à plus d'une difficulté au sein de son établissement, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, et pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Près de 46 % des établissements sondés dans ce regroupement sectoriel déclarent ne rencontrer aucune difficulté en matière de gestion des ressources humaines. Cependant, 42 % des établissements disent avoir des problèmes au niveau du recrutement, de la sélection et de l'embauche.

		Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (choix multiples)											
		Formation	Recrutement, sélection et embauche	Roulement et rétention	Motivation, mobilisation et reconnaissance	Mises à pied, licenciement et congédiement	Coaching, encadrement	Relations et climat de travail	Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH	Aucune	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	15,5%	42,0%	12,5%	12,7%	2,2%	7,0%	5,0%	19,3%	45,9%	,6%	225	183
	Autres secteurs d'activités	10,9%	40,2%	26,8%	17,3%	4,7%	10,1%	6,7%	15,5%	41,0%	3,2%	3004	2234
	Total	11,2%	40,4%	25,8%	16,9%	4,5%	9,9%	6,5%	15,8%	41,3%	3,0%	3229	2417

Tableau 5.4 – Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

Le tableau 5.4 rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné envisager une stratégie d'affaires donnée. Un établissement pouvant appliquer plus d'une stratégie d'affaires, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

En ce qui a trait aux stratégies d'affaires envisagées au cours des douze prochains mois, près de 47 % des établissements du regroupement sectoriel services publics et construction prévoient une croissance des activités.

		Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (choix multiples)							
		Restructuration et réorganisation	Croissance	Diversification	Rationalisation et/ou désinvestissement	Aucune	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	21,9%	46,7%	12,9%	9,0%	42,8%	1,7%	221	180
	Autres secteurs d'activités	25,1%	47,2%	19,0%	9,5%	35,1%	5,6%	2932	2180
	Total	24,8%	47,2%	18,6%	9,5%	35,6%	5,3%	3153	2360

Tableau 5.5 – Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

Le tableau 5.5 présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné avoir mis en place les moyens suivants pour assurer le remplacement des départs à la retraite. Un établissement pouvant être doté de plus d'un moyen, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Pour plus de la moitié des établissements du regroupement sectoriel services publics et construction (51 %), le principal moyen d'assurer le remplacement des départs à la retraite est la transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs.

		Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite (choix multiples)						
		Aucun	Plan de relève	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs	Aménagement de l'organisation du travail	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	4,3%	30,5%	50,7%	30,0%	34,4%	25	20
	Autres secteurs d'activités	23,3%	28,2%	32,7%	19,9%	29,0%	298	213
	Total	21,8%	28,4%	34,2%	20,7%	29,4%	323	233

6 – MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

Cette section présente les données concernant l'utilisation des mesures et des services offerts par Emploi-Québec, et contient les tableaux suivants :

- Les établissements qui ont eu recours aux services d'Emploi-Québec (tableau 6.1) ;
- Les établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services d'Emploi-Québec (tableau 6.2).

Tableau 6.1 - Proportion des établissements qui ont eu recours aux mesures et services offerts par Emploi-Québec au cours des douze derniers mois

Le tableau 6.1 rend compte de la proportion des établissements qui ont eu recours aux services d'Emploi-Québec. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, pour les autres regroupements sectoriels, et pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Près d'un quart des établissements sondés ont utilisé les services d'Emploi-Québec.

		Utilisation des services offerts par Emploi-Québec (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	24,0%	76,0%	226	184
	Autres secteurs d'activités	40,5%	59,5%	2972	2211
	Total	39,4%	60,6%	3198	2395

Tableau 6.2 - Établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec

Le tableau 6.2 rend compte de la proportion des établissements qui sont intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel services publics et construction, les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

		Établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Services publics et construction	Services publics et construction	52,7%	47,3%	225	183
	Autres secteurs d'activités	67,1%	32,9%	3007	2235
	Total	66,1%	33,9%	3232	2418

Dans le regroupement sectoriel services publics et construction, près de 53 % des établissements seraient intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec.

ANNEXES

Annexe 1 – Questionnaire

Annexe 1 - Questionnaire

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) et pour l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq (5) travailleurs et plus

1. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT	
1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête ☞	
2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
(L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour lequel il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.))	
2.1 * Le nom usuel de votre établissement est-il? ☞ (Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)	
2.2 Le nom légal de votre établissement est-il? ☞ Le même ☐ Précisez le nom légal de l'établissement si celui-ci est différent du nom usuel (Le nom légal de l'établissement se définit comme étant la dénomination sociale ou la raison sociale qui a été enregistrée officiellement au Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada ou à une série de chiffres (1234-5678 Québec inc. ou 12345678 Canada inc.))	
3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
3.1 L'adresse municipale (physique) de l'établissement est-elle? * Numéro municipal ☞ * Rue, boulevard, chemin, etc. ☞ * Nom de la rue, du boulevard, etc. ☞ Le numéro du bureau ou du local, de l'unité, de l'étage est-il? Type d'unité (bureau, local, etc.) ☞ Unité (chiffre) ☞ Étage ☞ Le nom de l'édifice est-il? Édifice (si numérique entrez « le » avant le chiffre) ☞ Le nom de la ville est-il? * Ville ☞ Le code postal est-il? * Code postal ☞ Les informations à ajouter pour les envois postaux sont-ils? Succursale postale (nom de la succursale) ☞ Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.) ☞ Route rural ☞ Case postale ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu dans une municipalité)	3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)? Oui ☐ Passez à la question 3.4 Non ☐ Passez à la question 3.3 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 3.4 3.3 L'adresse postale de l'établissement est-elle? * Numéro municipal et rue ☞ Étage ☞ Case postale ☞ * Ville, province et code postal ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu utilisé pour la livraison de courrier)
3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement est-il? * Numéro de téléphone ☞ (Numéro de téléphone le plus utilisé ou en lien avec les informations générales lorsque l'établissement possède plusieurs numéros de téléphone (division, direction, département, etc.). Le numéro de téléphone des ambulanciers, policiers et/ou pompiers ne doit pas être celui de l'urgence.	

3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement est-il?	
Numéro de télécopieur ☞	
3.6 Le courriel général de l'établissement est-il?	
Courriel ☞	
<i>(Courriel général de l'établissement et non celui d'un travailleur rémunéré sauf exception)</i>	
3.7 L'adresse Internet de l'établissement est-elle?	
Adresse Internet (site Web) ☞	

4. CONTACT PRINCIPAL DE L'ETABLISSEMENT	
4.1 Le nom du contact principal dans votre établissement est-il?	
* Civilité * Prénom * Nom * Fonction (titre) Numéro de téléphone Courriel ☞	
Précisez le courriel si celui-ci est différent du courriel de l'établissement	
<i>(La personne contact n'est pas nécessairement celle qui a répondu au questionnaire, c'est principalement le propriétaire, gérant, président-directeur général)</i>	

5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE	
(Un choix unique pour 5.1 et 5.2)	
5.1 Votre établissement est-il? (Forme juridique)	
Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif) ☞	
Coopérative ☞	
Entreprise individuelle (enregistrée au REQ) ☞	
Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant) ☞	
Personne morale à but non lucratif ☞	
Autres, si différents des précédents ☞	
5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance)	
Établissement unique (sans succursale) ☞	
Siège social ☞	
Succursale ☞	
Filiale ☞	

6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE	
6.1 L'activité principale de votre établissement est-elle?	
☞	
<i>(La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaires le plus élevé à l'établissement)</i>	
6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (S'il y a lieu seulement)	
☞	
<i>(La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement)</i>	

7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ
<i>(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un employé ou un cadre qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire ou un propriétaire actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) ou un travailleur autonome ou indépendant qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'actionnaire, le travailleur à commission (ex. : l'agent libre en immobilier) et le locateur d'équipement (ex. : chaise dans un salon de coiffure).</i> Note : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisés sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à temps plein (30 heures et plus) ou à temps partiel (moins de 30 heures), durant la période la plus active de l'établissement et exclut les travailleurs familiaux non rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement?	
Temps plein (30 heures et plus par semaine)	
Temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	
Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement	
- Le travailleur rémunéré qui a un emploi, que les établissements qui l'embauchent sont différents, mais sont situés dans le même immeuble, est comptabilisé une seule fois et rattaché à n'importe quel des établissements. - Le travailleur rémunéré qui a un emploi, que les établissements qui l'embauchent sont différents, mais sont répartis sur le territoire, est comptabilisé autant de fois qu'il y a d'établissements. - Le travailleur rémunéré qui a plus d'un emploi, que les emplois sont différents, que l'établissement qui l'embauche est le même, est comptabilisé une seule fois. - Le travailleur rémunéré qui a plus d'un emploi, que les emplois sont différents, que les établissements qui l'embauchent sont différents, est comptabilisé autant de fois qu'il y a d'établissements.	
Les renseignements que vous nous transmettez pour les questions suivantes demeureront confidentiels et permettront d'offrir des services de main-d'œuvre adaptés aux besoins et aux réalités des entreprises de la région	

8. EVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)	
8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?	En croissance ☐ Stable ☐ En décroissance ☐
(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	

9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)				
9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?	Oui ☐ Passez à la question 9.2 Non ☐ Passez à la question 10.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 10.1			
9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
9.2.2 Nombre de postes comblés par profession	()	()	()	2
9.2.3 Raison(s) de l'embauche				
Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐	☐	☐	☐
Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐	☐	☐	6
Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐	☐	☐	☐
9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche				
Aucun diplôme	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études secondaires (DES)	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)	()	()	()	6 (informatique)
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)	()	()	()	()
9.2.5 Expérience exigée à l'embauche				
Aucune expérience	☐	☐	☐	☐
Moins d'un an	☐	☐	☐	6
De 1 à 3 ans	☐	☐	☐	☐
Plus de 3 ans	☐	☐	☐	☐

	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche				
Aucune				
Compétences de base (lire, écrire, compter) (précisez)	☐	☐	☐	☐
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)	()	()	()	6 (réseautique)
Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)	☐	☐	☐	☐
Connaissances linguistiques (précisez)	()	()	()	(autonomie)
Connaissances en informatique et en bureautique (précisez)	☐	☐	☐	6 (anglais)
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	()	()	()	6 (Windows)
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	☐	☐	☐	☐
Autres compétences et connaissances (précisez)	()	()	()	()

10. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS (au cours des 12 derniers mois)	
10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des travailleurs immigrants dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 11.1 Combien () Non ☐ Passez à la question 11.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 11.1

11. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (au cours des 12 derniers mois)				
11.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré des difficultés de recrutement dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 11.2 Non ☐ Passez à la question 12.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 12.1			
(Une difficulté de recrutement est observée lorsque, malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de 4 mois)				
11.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de recrutement?				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
11.2.1 Titre de la profession (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
11.2.2 Causes des difficultés de recrutement rencontrées				
Durée du travail irrégulière (saisonnier ou temporaire)	☐	☐	☐	6
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	☐	☐	☐	☐
Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht: horaire de travail)	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐
Manque de candidats qualifiés (formation)	☐	☐	☐	☒
Manque de candidats expérimentés (expérience)	☐	☐	☐	☐
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	☐	☐	☐	☐
Lacunes dans les qualités personnelles	☐	☐	☐	☐
Connaissances linguistiques	☐	☐	☐	☐
Autres (précisez)	()	()	()	()

12. INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)	
12.1 Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 12.2 Non ☐ Passez à la question 13.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 13.1
12.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre d'intentions d'embauche (par profession)
Total des intentions d'embauche	

13. MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)	
13.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	Oui ☐ Passez à la question 13.2
	Non ☐ Passez à la question 14.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 14.1
13.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de mises à pied prévues (par profession)
Total des mises à pied	

14. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
14.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?	Oui ☐ Non ☐	Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?	(____%)
14.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?			(Choix multiple)
Programme d'aide aux employés			☐
Politique de recrutement et de sélection			☐
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche			☐
Politique d'évaluation de rendement des employés			☐
Politique des salaires et avantages sociaux			☐
Politique de descriptions des tâches			☐
Politique de plan de formation			☐
Politique de mise à la retraite			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
14.3 Quelles difficultés éprouvez-vous en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?			(Choix multiple)
Formation			☐
Recrutement, sélection et embauche			☐
Roulement et rétention			☐
Motivation, mobilisation et reconnaissance			☐
Mise à pied, licenciement et congédiement			☐
Coaching, encadrement			☐
Relations et climat de travail			☐
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
14.4 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?			(Choix multiple)
Restructuration et réorganisation			☐
Croissance			☐
Diversification			☐
Rationalisation et/ou désinvestissement			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐

15. DEPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)			
15.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	Oui ☐ Passez à la question 15.2		
	Non ☐ Passez à la question 16.1		
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 16.1		
15.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)			
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de départs à la retraite prévus (par profession)	Nombre de remplacements prévus (par profession)	Ne le sais pas
			☐
			☐
Total des départs à la retraite			☐

15.3 Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement?	Aucun	☐
	Plan de relève	☐
	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés	☐
	Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement)	☐
	Autre (précisez)	☐
	Ne le sais pas	☐

16. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC		
16.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? (Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)	Oui ☐	Passez à la question 16.2
	Non ☐	Passez à la question 16.2
	Ne le sais pas ☐	Passez à la question 16.2
16.2 Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?	Oui ☐	
	Non ☐	
	Ne le sais pas ☐	

Annexe 2 – Description des regroupements sectoriels

Annexe 2 - Description des secteurs

Agroalimentaire

111	Cultures agricoles
112	Élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier

113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Fabrication autres secteurs de fabrication

314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication

Services publics et construction

221	Services publics
23	Construction

Commerce de gros et de détail

411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers

415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures
418	Grossistes-distributeurs de produits divers
419	Agents et courtiers du commerce de gros
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maisons
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage
445	Magasins d'alimentation
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels
447	Stations services ÉU
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

Information

511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information

Finances, assurances et services immobiliers

522	Intermédiation financière et activités connexes
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail

Transport et entreposage

481	Transport aérien
-----	------------------

482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux
492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Arts et spectacles, loisirs et hébergement, restauration

711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Services professionnels, scientifiques et techniques

541	Services professionnels, scientifiques et techniques
-----	--

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

611	Services d'enseignement
621	Services de soins ambulatoires
622	Hôpitaux
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
624	Assistance sociale
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales
914	Administration publique autochtone

Services administratifs, services de soutien et services de gestion, autres services

551	Gestion de sociétés et d'établissements
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement
811	Réparation et entretien

812	Services personnels et services de blanchissage
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires

